

TARIF D'ABONNEMENTS
Ensemble-Tournois, le Nord et les Départements limitrophes...
Ensemble-Tournois, le Nord et les Départements limitrophes...
Ensemble-Tournois, le Nord et les Départements limitrophes...

BUREAUX ET RÉDACTION :
5 ROUBAIX, 71, Grande-Rue & TOURCOING, 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix... A Tourcoing... A Lille... A Valenciennes...
A Roubaix... A Tourcoing... A Lille... A Valenciennes...

LE CRIME LE CROIX ASSASSINAT DU PRÉFET DE SAINT-PETERSBOURG

HUIT PAGES 5 Centimes

L'ENSEIGNEMENT LIBRE ET LES SÉMINAIRES

Nous recevons des lettres nombreuses, qui témoignent d'une émotion et d'une indignation très légitimes au sujet de la manière expéditive et brutale dont sont dissoutes les congrégations enseignantes et dont leurs élèves sont dispersés. D'autres se plaignent de la brusque clôture des petits séminaires. Dans un cas comme dans l'autre, il y a une atteinte portée à la liberté de l'enseignement, et il est évident que M. le ministre de l'Instruction publique, qu'on nous passe le mot, le fait exprès.

En ce qui concerne les congrégations enseignantes, la loi en a, il est vrai, décidé en principe la dissolution, mais elle a fixé un délai de dix ans pour l'opérer, et elle a entendu par là qu'on devait y procéder avec de certains ménagements pour l'intérêt des élèves, de leurs familles, et de l'enseignement lui-même. Il n'est tenu aucun compte de intentions de la loi.

Du jour au lendemain on expulse les congréganistes, et on rend leurs élèves à leurs familles. Pourquoi ne pas attendre la fin de l'année scolaire, puisqu'on l'a laissée commencer ! On semble avoir choisi le moment le plus propre à jeter du trouble dans les études, comme si on avait voulu faire en même temps acte de mauvaise volonté et de mauvaise foi.

Partout, dans les départements, les instituteurs d'Académie et les préfets traitent l'enseignement libre, non pas en concurrent autorisé par la loi et souvent utile, mais en ennemi qu'il faut exterminer par tous les moyens. C'est l'opposé de ce qu'il faudrait faire. Les moindres convenances exigent pour agir équitablement et loyalement, qu'on avertit les congrégations religieuses, plusieurs mois avant la clôture de l'année scolaire, qu'on ne les laisserait pas ouvrir leurs établissements, et qu'on les mit par là en mesure de prendre, si elles le jugent à propos, des mesures de liquidation.

Nous en dirons autant des petits séminaires. La loi nouvelle les met sous séquestre et on en profite pour les fermer. Ce n'est pas là le rôle d'un séquestre soucieux de la bonne gestion des intérêts qui lui sont confiés.

Nous savons bien que les petits séminaires pourraient se reformer plus tard comme établissements libres d'enseignement secondaire, après s'être mis en règle avec les prescriptions de la loi de 1850. Mais pourquoi ne pas leur avoir accordé un délai pour le faire et ne les avoir pas laissés fonctionner jusqu'à l'expiration de ce délai.

On en avait un devoir moral d'autant plus strict que les petits séminaires, lorsqu'ils se sont ouverts sous le régime de la loi de 1905 interdite par le Conseil d'Etat, étaient en droit de croire qu'ils avaient une année devant eux pour se transformer en établissements scolaires de droit commun. On leur avait accordé bénévolement le bénéfice de cette année de répit; on le leur enlève brutalement; on semble jouer avec eux comme le chat avec la souris.

Il suffit de signaler cette conduite pour que chacun la juge. Tous ceux qui tiennent à la liberté de l'enseignement et au respect dû à l'esprit d'une loi, la condamneront sévèrement.

J. D...

La Constitution péruvienne

Londres, 3 janvier. — Voici un résumé de la nouvelle Constitution péruvienne : L'Assemblée sera composée de 102 membres ou de 200 en cas de besoin. Toutes les lois, toutes les questions relatives au budget, toutes les propositions du gouvernement relatives aux finances devront être soumises à l'approbation de cette assemblée.

L'état du Shah

Londres, 3 janvier. — On télégraphie de Téhéran que le Shah se trouve la plupart du temps dans un état comateux. Depuis quatre-huit heures, il n'a pris que deux quarts. Il est extrêmement faible et s'appuie sur un cousin. Les courtisans s'efforcent de le distraire en organisant des jeux devant lui pour qu'il puisse trouver un peu de gaieté, mais le visage de celui qui se tient à son chevet est empreint d'une grande tristesse.

Épilogue de l'affaire Casca Riera

Madrid, 3 janvier. — M. de Casca Riera avait fait ouvrir en Espagne une instruction afin d'établir non seulement la fausseté des pièces introduites par le forgeron Pierre Riera, mais encore la falsification des registres d'état-civil sur lesquels on prétendait les avoir copiés.

CHOSSES ET AUTRES

Un jeune homme des plus râpés se présente chez le peintre X.
— Que désirez-vous, mon ami ?
— Je viens pour mes éternelles.
— Mais qui donc êtes-vous ?
— Je suis le petit clerc de l'huissier qui vous a mis l'autre jour !

LA SESSION PARLEMENTAIRE

Paris, 3 janvier. — Aux termes de la constitution les Chambres devaient se réunir en session ordinaire et de plein droit, le second mardi de janvier. Cette année les vacances parlementaires du jour de l'an seront donc exceptionnellement courtes. Mardi prochain, le Sénat et la Chambre reprendront leurs travaux.

La gauche radicale-socialiste de cette assemblée groupe Clémenceau, s'apprête à réclamer pour un de ses membres, le poste de secrétaire, actuellement occupé par M. Leroux, sénateur de la droite.

On ne prévoit guère de changement dans la composition du bureau définitif. Au Sénat, dont la première séance sera vraisemblablement présidée par le doyen d'âge, M. Fayard sénateur de la Drôme, il est probable que M. Antonin Dubost sera réélu président définitif.

Le général Picquart en Tunisie

Bizerte, 3 janvier. — Le « Condé » passe dans l'avant-port à dix heures précises.

La première inspection

Le ministre et sa suite débarquent à 1 heure au quai de la rive droite. Ils se sont rendus en voiture à la batterie de Bennefro, comprenant huit canons de 24. Cette batterie est située à environ 3 kilomètres du sud-est de Bizerte sur une hauteur qui domine la ville et le front de mer du côté est. Dans l'intérieur de la batterie, le ministre a conféré avec son entourage. Puis il est reparti pour la batterie d'Ain-Buttar, placée à quelques centaines de mètres et qui bat également le front de mer est.

LES TROUBLES DE RUSSIE

Le préfet de St-Petersbourg tué à coups de revolver

Saint-Petersbourg, 3 janvier. — Un nouvel attentat sanglant vient de se produire à Saint-Petersbourg. Le préfet, général von der Launitz, a été tué aujourd'hui, par un homme qui se présentait comme un médecin expérimenté, dont c'était la bénédiction.

Le général von der Launitz poussa un grand cri, essaya de faire quelques pas et tomba ensanglanté. Il portait au cou une profonde blessure, près de la gorge. Il expira pendant qu'on s'empressait autour de lui.

Le scandale des blés

M. J. CAMBON A BERLIN

LE RACHAT DE L'OUEST

LE GÉNÉRAL PICQUART EN TUNISIE

Le roi Édouard à l'enterrement

VICTORIEN SARDOU

Grand-Officier de la Légion d'Honneur

M. Victorien Sardou est fait grand-officier de la Légion d'honneur. L'œuvre de M. Victorien Sardou, qui a le mérite incontestable de la plus



surprenante dextérité, à ses admirateurs ; elle a ses détracteurs aussi. Son esprit curieux de toutes choses, en sympathie étroite avec le jeu des événements contemporains, auquel rien n'est indifférent et auquel rien n'échappe, a été le traducteur des ridicules, des émotions, des sentiments, du pittoresque de son époque.

Un duel mystérieux

Officier et journaliste. — L'un des adversaires grièvement blessé

Un duel mystérieux

Un duel mystérieux

ACTUALITÉ

Un Petit Soldat de 1870

Un nom ouï-dit dans les dernières promotions. Le lieutenant-colonel Pichon. — Engagé à quinze ans et demi en 1870. — Première blessure. — Journe bleds. — La valeur n'attend pas...

Dans la liste des promotions que nous avons publiée on a pu lire le nom du chef de bataillon Pichon, du 104^e d'infanterie, à Paris, nommé lieutenant-colonel en 1870, en Corse. Le nom de cet officier supérieur vaut mieux qu'une mention banale ; ce n'est pas seulement celui d'un très brave officier, comme le sont tous nos officiers ; c'est aussi celui d'un des plus jeunes, sinon le plus jeune, parmi les engagés volontaires dont la lutte contre l'invasion allemande, en 1870, suscita la précocité et patriotique vaillance.

En fait, le cas est loin d'être unique. Pendant l'année terrible, si l'on vit des hommes d'âge, presque des vieillards, prendre délibérément le fusil et faire très largement leur devoir sur le champ de bataille, on vit aussi de tout jeunes gens, voire des enfants, suivre la même route et donner à tous l'exemple du dévouement et du courage.

M. Pichon est le fils d'un capitaine mort au champ d'honneur en Crimée ; en 1870, au début de la guerre, il était un pyramète militaire de La Flèche. Après les premiers désastres, il sollicite la faveur de défendre le sol de la patrie envahie. Mais il est trop jeune ; malgré ses instances, on refuse d'accueillir sa demande et de l'admettre dans un régiment de ligne.

Mais l'enfant est tenace : si l'on ne veut pas de lui dans l'armée régulière, il trouvera bien un petit coin dans un corps de francs-tireurs. Et c'est ainsi que, quelques jours plus tard, il s'engageait aux tirailleurs toulonnais, un petit corps formé dans le courant du mois de novembre et qui fut bonne figure à l'armée de la Loire.

Un vieux Bruton — on nomme ainsi, comme l'on sait, les anciens de La Flèche — m'a raconté, il y a quelque temps, comment la médaille militaire fut remise, au pyramète même, à l'élève Pichon.

C'est le général de Lartigue, le vaillant soldat de Freschwiller, alors commandant le 12^e corps d'armée, qui voulut présider la cérémonie. Dans la cour d'honneur, les trois bataillons sont sous les armes. Au port d'arme, immobile, ne révélant son émotion que par une pâleur inaccoutumée, mais le cœur palpitant, à coup sûr, le jeune Pichon écoute le petit discours que le général de Lartigue adresse aux élèves.

Mais, un moment qu'il n'oubliait sûrement jamais, c'est celui où le général fit sur sa jeune poitrine le noble signe de l'honneur militaire, en lui disant : « Vous devez être bien heureux, mon enfant, mais je crois que je le suis autant que vous ! »